

DEC192911DR01

Décision portant délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Clarisse Lefort, déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Villejuif, aux responsables de services de la délégation (OS)

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n082-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse Lefort, déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Villejuif à compter du 1^{er} Juin 2017 ;

Vu la décision DEC180016DAJ du 18 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Sylvain-Karl Gosselet, aux fonctions d'adjoint il la déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Villejuif ;

Vu la décision DEC151497DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Eric Chareyre, aux fonctions d'adjoint à la déléguée régionale de la Circonscription Ile-de-France Villejuif ;

Vu la décision DEC151537DROI du 15 juillet 2015 portant nomination de Madame Cécile Aït-Kaci, aux fonctions de responsable de la circonscription Ile-de-France Villejuif ;

Vu la décision DEC162854DROI du 18 novembre 2016 portant nomination de Monsieur Olivier Gautier, aux fonctions de responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Ile-de-France Villejuif ;

Vu la décision DEC192916DR01 du 1er septembre 2019 portant nomination de Madame Vanessa Ferrez, aux fonctions de responsable du service gestion et valorisation des campus de la délégation Ile-de-France Villejuif ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Clarisse Lefort, déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Villejuif, délégation est donnée à Monsieur Sylvain-Karl Gosselet, adjoint à la déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Villejuif, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Clarisse Lefort, et de Monsieur Sylvain-Karl Gosselet, délégation est donnée à Monsieur Eric Chareyre, adjoint à la déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Villejuif, chargé du service mutualisé, à l'effet de signer tous les actes visés à l'article 1.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Clarisse Lefort, de Monsieur Sylvain-Karl Gosselet, et de Monsieur Eric Chareyre, délégation est donnée à Madame Cécile Aït-Kaci, responsable du service des ressources humaines de la délégation Ile-de-France Villejuif, à l'effet de signer tous les actes visés à l'article 1.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Clarisse Lefort, de Monsieur Sylvain-Karl Gosselet, de Monsieur Eric Chareyre, et de Madame Cécile Aït-Kaci, délégation est donnée à Monsieur Olivier Gautier responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Ile-de-France Villejuif, à l'effet de signer tous actes visés à l'article 1.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Clarisse Lefort, de Monsieur Sylvain-Karl Gosselet, de Monsieur Eric Chareyre, de Madame Cécile Aït-Kaci, et de Monsieur Olivier Gautier, délégation est donnée à Madame Vanessa Ferrez, responsable du service gestion et valorisation des campus de la délégation Ile-de-France-Villejuif, à l'effet de signer tous actes visés à l'article 1.

Article 6

Cette décision prend effet à compter du 1er décembre 2019 en remplacement de la décision DEC181066DR01 du 18 janvier 2018.

Article 7

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} novembre 2019,

La déléguée régionale
Clarisse Lefort